



## CONSEIL D'ADMINISTRATION REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 13/06/2017

L'an deux mille dix-sept le mardi treize juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Président.

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°5 - Mise à jour du tableau des effectifs

#### Présents :

M DEZALOS **Maire**

MME MANDEIX **Vice-présidente**

MME LEBEAU **Adjointe**

M JACQUIN, MME LASSORT, MME PERTHUIS **Conseillers Municipaux**

MME COUSINET **Désignées**

MME LABADIE **Conseillers Municipaux**

MME MENDES **Désignées**

#### Absents excusés :

MME JOURNE-LHERISSON (donne pouvoir à MME MANDEIX), M OURABAH (donne pouvoir à MME LEBEAU), M BAQUÉ (donne pouvoir à MME COUSINET), MME RYCKWAERT (donne pouvoir à M DEZALOS)

M DUMON (absent excusé), MME JUILLIA (absente excusée), MME MAHAIE (absente excusée), MME MEYRAT (absente excusée)

Nombre de membres afférents au Conseil :	017
Nombre de membres en exercice :	017
Nombre de membres présents :	009
Nombre de procurations :	04

Rapporteur : **Mme Catherine MANDEIX**

**RH N° 2017 - 15 - 005**

### **I - Exposés des motifs**

Afin de prendre en compte l'évolution des effectifs du multi-accueil notamment sur le temps du déjeuner, il convient de supprimer et créer un poste d'auxiliaire de puériculture à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 selon les modalités suivantes :

Poste supprimé	Poste créé
Auxiliaire de puériculture à 24 h	Auxiliaire de puériculture à 28h

Les crédits sont prévus au budget 2017 du CCAS.

### **II - Considérants et références juridiques**

Vu la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale,  
Vu l'avis de la commission administration générale, urbanisme et personnel,  
Vu l'avis du comité technique,

Le conseil d'administration, oui l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

**Décide à L'UNANIMITE de :**

**CREER et SUPPRIMER** les postes suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :

Poste supprimé	Poste créé
Auxiliaire de puériculture à 24 h	Auxiliaire de puériculture à 28h

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil d'administration,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Mme Catherine MANDEIX

M. Christian Dézalos